

Compte rendu visite du DGAP le 12-06-26

Le 17/06/2026

Au regard des questions posées par l'UFAP UNSa Justice sur les effectifs, la surpopulation pénale, la sécurisation de l'établissement et les perspectives du CP de Seysses, les réponses apportées par le DGAP et la Direction Interrégionale apparaissent particulièrement générales. Les problématiques soulevées localement ont été reconnues, mais sans qu'aucune réponse concrète, chiffrée ou calendrier précis ne soit annoncé.

- Concernant le manque chronique d'effectifs, le constat est partagé puisque l'ouverture de l'UDV s'est faite sans apport de personnels supplémentaires. Toutefois, les réponses se limitent à l'évocation d'une future demande de révision de l'organigramme et à l'espoir d'une montée en puissance des réservistes, sans garantie ni échéance.
- Sur le dimensionnement des ELSP et les besoins liés à la sécurisation de l'établissement, la seule perspective avancée est un projet de renforcement progressif des effectifs de l'équipe spécialisée (6 actuellement à 9, puis 12 en fonction du temps ...), tout en maintenant les équipes de roulement actuelles. Aucune réponse n'a été apportée sur les prélèvements permanents d'agents en détention et leurs conséquences sur les conditions de travail.
- Face aux inquiétudes relatives à la surpopulation pénale, à l'augmentation des violences, à la saturation du quartier disciplinaire et aux besoins en structures adaptées aux profils psychiatriques, les réponses se sont concentrées sur des projets nationaux de construction de places supplémentaires et de structures modulaires. Les problématiques immédiates rencontrées à Seysses restent sans solution concrète.
- S'agissant de la formation et du recrutement, le DGAP reconnaît les difficultés rencontrées par l'ENAP à assurer ses missions et met en avant les annonces ministérielles portant sur les créations de postes et la baisse des départs en retraite. Là encore, aucune mesure immédiate susceptible d'améliorer la situation locale n'a été annoncée.

- Sur l'évolution de l'organisation du travail, la DI évoque la nécessité de « revoir les méthodes de fonctionnement » avec le développement de l'îlotage et des unités mobiles afin d'éviter l'isolement du surveillant à l'étage. Cette orientation soulève davantage de questions qu'elle n'apporte de réponses sur les moyens humains nécessaires.
- Enfin, concernant les nombreuses interrogations relatives aux transferts après agression, à la rapidité des procédures judiciaires, aucune réponse précise ne semble avoir été formulée pour « rassurer » l'agent victime et clore la procédure administrative.

En résumé, cette visite aura essentiellement permis de confirmer les difficultés déjà identifiées par les personnels et les organisations syndicales. Si les constats ont été largement partagés, force est de constater qu'aucune réponse satisfaisante n'a été apportée aux interrogations et revendications exprimées. Les agents du CP de Seysses restent donc dans l'attente de mesures concrètes permettant de répondre à l'urgence de la situation en matière d'effectifs, de sécurité et de conditions de travail.

Pour l'UFAP UNSa Justice du CP Seysses, après la nomination récente du DGAP, cette visite s'inscrit dans une dynamique de visite de courtoisie car les éléments avancés relèvent uniquement de déclarations d'intention.

L'UFAP regrette l'absence d'engagements précis et poursuivra ses actions pour que les attentes légitimes des personnels soient enfin entendues et prise en compte.

Le Bureau Local UFAP UNSa Justice SEYSSSES